

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

COMMISSION NATIONALE D'ACTION CIVIQUE ET DE MÉMOIRE

COMMÉMORER AU XXI^e SIÈCLE

L'écoute et la lecture des médias nationaux, régionaux et départementaux nous apprennent, si nous l'ignorions, que les Français organisent de plus en plus de commémorations. Elles célèbrent des événements, des hommes ou des œuvres, des héros ou des victimes, des jours de gloire ou des heures sombres, un passé récent ou plus lointain. Des polémiques troublent parfois leur déroulement. Cette situation a conduit le conseil d'administration de l'Union Nationale des Combattants (UNC) à demander à la commission nationale d'action civique et de mémoire de l'association (plus loin : la commission) de réfléchir sur le sujet suivant :

Commémorer au XXI^e siècle

Le résumé du rapport de la commission prend la forme d'une motion d'action civique qui a été proposée au vote de l'assemblée générale de l'UNC le samedi 20 mai 2017.

La commission a souhaité recueillir les témoignages d'élus, d'organiseurs de commémoration, d'associations, de représentants des religions et de participants avant d'entreprendre la rédaction de son rapport. Faute de temps (le sujet ne lui a été officiellement communiqué qu'en novembre 2016), elle n'a pu mener cette enquête à son terme. Son rapport se fonde donc principalement sur l'expérience de ses membres en matière de commémoration.

Soucieuse de ne pas faire double emploi avec le rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques présidée par André Kaspi publié en novembre 2008, elle a exclu de son champ de réflexion les fêtes nationales et les journées nationales définies par les lois et les décrets : leur déroulement est réglé par des rituels enracinés par une longue pratique.

La commission s'est donc focalisée sur les commémorations des grands anniversaires décennaux, cinquantennaires ou centenaires et sur les commémorations régionales ou locales souvent annuelles. Elle n'a pas cru devoir limiter sa réflexion à tout ce qui est principalement lié aux guerres. Peut-on célébrer le graveur Jacques Callot sans évoquer « les malheurs de la guerre » ? Peut-on parler du sculpteur Rodin sans présenter « les bourgeois de Calais » ? Peut-on honorer Saint-Exupéry en oubliant le « Pilote de guerre » ? Non bien sûr. C'est pourquoi elle a intégré dans ses réflexions des commémorations qui ne sont pas habituellement associées à la « mémoire combattante ».

L'augmentation du nombre de commémorations dans les villes et les campagnes pose une première question : pourquoi commémorer ? L'inventaire de ce qui est commémoré en pose une deuxième : que peut-on, que doit-on commémorer ? Ces deux principes étant définis, il convient de passer à la pratique pour expliquer comment commémorer et pour s'intéresser aux partenaires des commémorations ?

POURQUOI COMMÉMORER ?

En un siècle où l'on perd trop souvent le sens des mots, il n'est pas inutile de rappeler celui du verbe commémorer et de son dérivé : commémoration. L'un et l'autre associent une communauté d'hommes et le souvenir qu'elle garde d'un événement, d'une personne ou d'une œuvre. La commémoration donne lieu à des célébrations qui peuvent se dérouler à une date anniversaire sans que cela soit une obligation.

Nature des commémorations

Au Moyen-Âge, lors de ses plus anciennes utilisations dans la langue française, le mot « commémoration » est lié au sacré : il concerne des célébrations religieuses dédiées à des actes ou à des êtres humains. Ce caractère sacré est parfois transgressé par des manifestations burlesques comme la fête de l'âne ou réalistes comme quelques scènes des mystères. Cela ne saurait surprendre à une époque où la religion qui impose sa marque à tous les actes de la vie quotidienne.

Au XIX^e siècle, la commémoration se laïcise sans perdre son caractère sacré. Les centenaires du rattachement de la Lorraine à la France en 1866 et de la Révolution française donnent lieu à des célébrations qui ressemblent fort à des liturgies dont la religion n'est pas exclue. À la veille de la Grande Guerre, la commémoration de la bataille de Mars-la-Tour en 1870 est organisée annuellement par l'évêque de Nancy.

Cette sacralisation du domaine laïc se poursuit au XX^e siècle. L'ossuaire de Douaumont, le monument qui symbolise le plus la bataille de Verdun, a été érigé à l'initiative de l'évêque de Verdun. Il comporte une chapelle et l'on trouve à quelques centaines de mètres une Kouba vouée au culte musulman et un monument à la mémoire des combattants juifs. Cette réunion des trois religions honorant leurs morts pour la France fait d'eux, ici mais aussi ailleurs, des saints de la Patrie.

De par ce caractère sacré soigneusement entretenu par les autorités civiles, militaires et religieuses, les commémorations ne sont pas un regard en arrière. Elles se veulent un relais entre le passé et le futur. D'où la nécessité d'y associer les jeunes générations en leur expliquant les raisons de leur participation.

Les raisons de commémorer

Les raisons de commémorer sont nombreuses. Elles appartiennent à trois ensembles complémentaires : l'adhésion, la mémoire et l'éducation.

Tout être humain, même le plus solitaire, est membre de plusieurs collectivités. Les unes, comme la famille sont petites ; les autres comme la nation regroupent plusieurs millions de personnes. Chacune possède ses propres commémorations. Y participer renforce le « vivre ensemble » et forge une identité autour de personnalités, d'œuvres ou d'événements perçus comme faisant partie d'un patrimoine commun.

La participation aux commémorations familiales s'emboîte dans celles de la ville ou du village, du département, de la région et de la Nation. En effet, le patrimoine de chaque famille est partie du patrimoine de la ville ou du village ; celui de la ville ou du village est partie de

celui du département, et ainsi de suite. Cela revient à dire comme le pensait Lyautey qu'on ne peut être un bon Français si on n'est d'abord un bon citoyen de sa région, de son département, de sa commune et enfin un bon membre de sa famille.

Cette adhésion fait de chacun le copropriétaire de plusieurs patrimoines. Dès lors, diverses options se présentent à lui. Le droit romain en propose une : jus uti et abutandi (le droit d'user et d'abuser). User, c'est jouir de son bien sans l'augmenter ; abuser, c'est l'appauvrir. Une telle consommation du patrimoine s'oppose au devoir de le « gérer en bon père de famille ». Il s'agit alors de le pérenniser en montrant que le temps n'a pas de prise sur lui et de l'inscrire dans la durée. Cette pérennisation s'appuiera sur la mise en valeur de repères communs à la famille, à la commune, à la région ou à la Nation.

Cela ne saurait être un repli irréaliste sur un passé révolu. Au contraire, cela conduit à faire face résolument aux menaces qui apparaissent : le développement de l'individualisme, l'uniformisation voulue par la mondialisation, l'instabilité provoquée par les changements engendrés par le progrès technologique. Et pour cela, il est nécessaire d'affirmer son identité afin de se différencier des peuples qui ont une autre histoire et surtout une autre civilisation. En affirmant cela, on ne fait que rappeler le jugement de Paul Valéry : « nous savons désormais que les civilisations sont mortelles ». Commémorer, c'est donc lutter pour perpétuer notre civilisation.

Cette volonté serait une velléité si elle ne se fondait sur l'éducation. La commémoration constitue un moyen puissant pour transmettre les valeurs sur lesquelles les sociétés, petites ou grandes se fondent. Encore faut-il adapter le message à l'époque de son émission et au public qui le reçoit : que doit-on faire en 2017 : enseigner une culture de paix qui peut démobiliser ou demander de ne pas subir ?

La vocation de la commémoration

La fonction éducative n'est pas seulement une des raisons de commémorer. Elle en constitue la vocation. Loin d'être motivée par la peur de l'oubli du passé, elle se veut un rendez-vous exceptionnel réunissant autour d'un même projet trois générations : celle d'hier, celle d'aujourd'hui et celle de demain.

Les anciens crient : « N'oubliez pas. » Ils adressent un avertissement aux actifs, et, à travers eux, à la jeunesse : « Si vous êtes là où vous vous trouvez, c'est grâce à nos efforts et à nos sacrifices. Si vous ne nous écoutez pas, voilà ce qui pourrait arriver ».

La commémoration sert à comprendre le passé, à enrichir le présent de l'expérience du passé et à protéger l'avenir en l'informant des erreurs du passé.

QUE COMMÉMORER

Les éphémérides livrent des milliers d'événements, de héros ou de génies et d'œuvres d'autrefois qui méritent de retenir l'attention des générations présentes et futures. Toutes ne peuvent pas l'être car l'expérience apprend que l'excès de commémorations tue les commémorations. Un choix s'impose donc. Sa réalisation pose trois questions : qui choisit ? que choisit le décideur ? le choix est-il intemporel ?

Qui choisit ?

À tous les niveaux la décision de commémorer appartient au responsable politique ⁽¹⁾ de ce niveau assisté de conseillers. Si soucieux soit-il de l'intérêt général, sa personnalité influence sur ses décisions : son origine géographique et sociale, ses idées et ses goûts interviennent sur ses choix : le fils d'un paysan des environs de Château-Salins (Moselle) n'a pas la même perception de la bataille de Morhange (août 1914) que le fils d'un artisan marseillais car la famille de l'un l'a subie tandis que le père de l'autre l'a faite. Un maire communiste de la Vienne ne porte pas le même regard sur la Résistance que son collègue centriste du Jura ou de la Haute-Savoie.

Pour réussir, celui qui doit réaliser un consensus autour de son projet. Il y parviendra s'il possède une solide connaissance de l'histoire et de la mémoire. La première lui donnera les bases nécessaires pour comprendre l'événement, l'homme ou l'œuvre qu'il veut célébrer ; la seconde lui apprendra comment cette célébration est perçue par la population.

De nombreux élus réagissent de façon paradoxale à la multiplication contemporaine des commémorations. D'une part, ils trouvent les journées nationales instituées par des lois et des décrets trop nombreuses. Ils n'ont pas tort car plusieurs d'entre elles ne les concernent pas : tous les villages de France n'ont pas compté dans leur population des déportés, des anciens d'Indochine ou des harkis. D'autre part, ils tiennent à leur commémoration locale qu'il s'agisse de la libération du village, des tombes de l'équipage d'un avion anglais abattu sur leur territoire ou d'un monument particulier comme la borne de la terre sacrée (celle des champs de bataille de la Grande Guerre) à Meures (Haute-Marne). Ces commémorations locales présentent un triple intérêt pour l'élu qui les organise : elles donnent l'occasion de réunir la population ; elles entretiennent sa mémoire des bonheurs et des malheurs de la commune ; enfin, elles font parler de la ville ou du village dans les médias.

Que choisir ?

Que choisir pour atteindre ces trois objectifs et pour transmettre un message compréhensible et accepté par tous ?

Avant toute autre démarche, la collectivité qui décide une commémoration qui lui est propre doit posséder un patrimoine moral et spirituel à transmettre. Or toutes ne sont pas dans ce cas. D'autres en possèdent un, qu'elles laissent en déshérence le jugeant trop ancien. Cela se produit très souvent pour tout ce qui date d'avant 1900. Il convient de le regretter tant au niveau national qu'au niveau local car certains événements ont marqué la culture française. La bataille de Marignan (1515) a inspiré à Clément Jannequin un chef-d'œuvre de la musique polyphonique. La bataille de Marengo (1800) nous a laissé le veau (en réalité un poulet) Marengo parce qu'au soir de cette victoire l'intendance n'avait pas suivi. Aujourd'hui le souvenir des francs-tireurs vosgiens qui ont détruit le viaduc de Fontenoy (Meurthe-et-Moselle) en janvier 1871 coupant ainsi les liaisons ferroviaires des troupes allemandes assiégeant Paris s'estompe.

Ainsi, dans la plupart des cas, le patrimoine commémorable se limite au XX^e siècle en se soumettant à un prétendu devoir de repentance : une partie de l'opinion publique et des

médias exigent qu'on batte sa coulpe à l'occasion d'événements jugés politiquement incorrects. Cette dictature pose une nouvelle question : la commémoration peut-elle être dédiée aussi bien à ce qui est glorieux qu'à ce qui l'est moins ? La réponse ne saurait être générale. Chaque cas doit être traité indépendamment des autres.

Prenons l'exemple de Diên-Biên-Phu. Cette défaite au retentissement planétaire est la conséquence d'erreurs dans la conception de la manœuvre et dans le choix du chef qui est appelé à commander sur le terrain. Pourtant, de décennie en décennie, la bataille de Diên Biên Phu est célébrée. Chaque fois, et cela a commencé dès la fin des combats, le courage malheureux de « Ceux de Diên Biên Phu » est honoré : ils se sont battus jusqu'à la limite de leurs moyens et de leurs forces. Ils méritaient d'être respectés par leur adversaire. Au contraire, celui-ci a entrepris de les détruire physiquement (ce en quoi il a partiellement réussi) et moralement (ce en quoi il a échoué). La commémoration de Diên Biên Phu s'intègre ainsi dans le combat mené par les démocraties contre tous les totalitarismes.

Des commémorations intemporelles ?

L'exemple de Diên Biên Phu montre que le message transmis par les événements, les hommes et les œuvres commémorées ne saurait être figé dans le temps. Comme les sociétés humaines dont elles sont une émanation, les commémorations naissent, se développent et disparaissent.

Un événement succédant à un événement contraire efface automatiquement les commémorations que ce dernier a créées. L'esprit de revanche né de la défaite de 1871 et les commémorations qu'il a suscitées ont disparu étant victimes de la victoire de 1918.

Des commémorations qui ne sont pas parvenues à rayonner au-delà de cercle des témoins, de leurs familles et de leurs relations disparaissent avec eux. C'est le cas du coup de force japonais en Indochine le 9 mars 1945 : sa dernière célébration a eu lieu à Paris au début des années 1980.

Le sort des commémorations solidement enracinées dans le milieu où elles se développent est différent : elles s'adaptent, tout naturellement à l'évolution de la société. Le 11 novembre constitue un bon exemple de cette adaptation nécessaire au temps présent. A l'origine, il célébrait la fin victorieuse de la Grande Guerre. Le transfert de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe voue cette journée à la mémoire des morts de la Grande Guerre. Le décès du dernier survivant et la nécessité de diminuer le nombre des jours de commémoration nationale en auraient fait une journée réellement dédiée à tous les morts pour la France si les cérémonies du centenaire de la Première Guerre mondiale n'avaient retardé dans la pratique l'application de la loi du 22 février 2012.

Les commémorations d'événements mondiaux sont internationales. Jusqu'en 2004, les ennemis en étaient exclus peut-être parce que des témoignages agressifs de vétérans risquaient d'en troubler la sérénité. Elles réunissent désormais les adversaires. Ce changement impose une adaptation de toutes les composantes de la commémoration à la situation nouvelle. Dans cet esprit, il n'est, sans doute, pas trop tôt de penser à la façon de commémorer le début de la Seconde Guerre mondiale.

COMMENT COMMÉMORER ?

Commémorer c'est connaître et comprendre pour mieux transmettre et honorer. Toute commémoration devrait comporter trois actions conjointes : l'étude sous des formes qui peuvent être festives, un message et un hommage. Elle ne surgit pas soudainement. Sa préparation et son développement exigent un environnement favorable.

L'environnement

Que ce soit au niveau national, régional, départemental ou local, l'organisation d'une commémoration permet la mise en valeur d'un patrimoine historique et, autant que possible d'en tirer profit. Cet aspect économique ne saurait être négligé par les promoteurs de la commémoration. L'instauration d'un milieu favorable s'impose donc préalablement à toute action.

La soutenance de thèses, l'édition de livres d'histoire et de fictions parfois polémiques, la publication de numéros spéciaux par des revues et la sortie de films ou de séries télévisées préparent le public et entretiennent l'intérêt qu'il porte à l'opération en cours. Le tourisme de mémoire s'est développé au lendemain de la Grande Guerre grâce à l'édition de guides des champs de bataille et à la volonté des familles de connaître les lieux du combat. En 2014, des voyages ont été organisés sur les lieux de la bataille de la Marne. Plus modestement, des parachutistes anglais ont suivi les traces de leurs prédécesseurs engagés en France dans les missions Jedburgh en 1944.

Les vestiges de commémorations anciennes

Avant d'analyser les formes contemporaines de commémoration, il paraît utile de rappeler la survivance de formes anciennes. Elles nous rappellent que la « mémoire » n'a pas toujours été sacralisée comme elle l'est de nos jours. En voici un bon exemple.

En 1591, les ligueurs cherchent à s'emparer de Langres (Haute-Marne) fidèle au roi Henri IV. Leur présence ayant été décelée sous les murs de la ville, l'alerte est donnée. La milice bourgeoise se rassemble sur les remparts. Ses tirs mettent en fuite les assaillants qui abandonnent le pétard (un mortier) avec lequel ils voulaient faire sauter une porte de la ville. Une procession d'action de grâce commémore ce fait d'armes chaque année jusqu'en 1870. La commémoration a repris une centaine d'années plus tard sous la forme d'un spectacle de rue dans une ville qui célèbre par ailleurs le siège de 1870 et la destruction du dépôt de munitions allemand par la Résistance. Chacun de ces événements est commémoré de façon différente : 1591 par un spectacle, 1870 par une procession décennale d'action de grâce et 1943 par une cérémonie patriotique. À elles trois, elles résument ce que sont les commémorations au début du XXI^e siècle.

La connaissance et la compréhension du passé

Connaître et comprendre le passé sont complémentaires. Conjointes, elles évitent de juger les faits et les hommes d'autrefois selon des critères qui leurs étaient inconnus. Savoir qu'avant 1914 on chante dans les écoles : « Mourir pour la Patrie est le sort le plus beau, le

plus digne d'envie » permet de comprendre pourquoi les soldats et le peuple français ont accepté les hécatombes d'août 1914.

Les organisateurs de commémorations disposent d'une large batterie de moyens adaptables à tous les publics pour obtenir cette connaissance et cette compréhension.

Les colloques et les journées d'études sont destinés à des milieux cultivés et spécialisés. Toutefois, si les auteurs de communications et les intervenants ne jargonent pas entre eux, tout adulte peut suivre les débats.

De nos jours, des spectacles de natures diverses, des concerts et des projections de films plus ou moins anciens font partie du programme des commémorations. Deux précautions s'imposent. Certaines œuvres du temps passé (chansons, pièces de théâtre, films) vieillissent mal : le film « Verdun, vision d'histoire » qui connut un grand succès dans les années 1930 n'intéresse plus qu'un public de cinéphiles avertis. Par ailleurs, sans restreindre la liberté de création des auteurs et la liberté de choix des organisateurs, il importe d'éviter tout ce qui pourrait engendrer une polémique : symboliser la bataille de Verdun par quelques passes de combat rapproché frise le ridicule.

Les expositions flattent le goût de nos contemporains pour les vieux objets. Le centenaire de la Première Guerre mondiale a provoqué des recherches dans les malles et les greniers par les adultes et les enfants. Il en est résulté dans les villes et les campagnes des centaines de petites expositions permettant aux visiteurs de rencontrer des objets de la guerre.

A côté de ces expositions de type classique qui sont en fait des musées temporaires, il se réalise, depuis quelques décennies, des expositions sur panneaux rigides ou souples. Légères, peu volumineuses, ne présentant que des photographies et des textes, elles se déplacent facilement sans emballages onéreux. Des collectivités territoriales et des associations en ont réalisées à l'occasion de grands anniversaires. Le champ de la plupart est limité géographiquement telle celle qui met en valeur quelques Haut-Marnais décorés de la Légion d'Honneur. Plus ambitieuses, quelques unes possèdent une portée générale : ainsi l'exposition sur le Service de santé dans la Grande Guerre conçue par l'Union Nationale des Combattants des Alpes.

Une ardente obligation s'impose à tous les organisateurs, qu'il s'agisse de journées d'études, de spectacles ou d'exposition : ils doivent amener l'assistance et les visiteurs à comprendre les événements, les œuvres et les hommes. Cela les contraint à s'interroger : tel fait cent fois répété relève-t-il de l'histoire ou des idées reçues, c'est-à-dire de la mémoire collective ? Un exemple parmi d'autre révèle l'importance de cette question. Les hécatombes d'août 1914 sont présentées comme étant dues au port du pantalon rouge par l'infanterie française à l'exception des chasseurs à pied et de la coloniale qui portaient un pantalon bleu marine. Or, il est constaté que le pourcentage des pertes est le même dans toute l'infanterie française quelle que soit la couleur du pantalon. La cause des hécatombes doit donc être cherchée ailleurs : c'est la tactique de l'offensive à outrance telle qu'elle a été définie par le colonel de Grandmaison en 1911.

La connaissance et la compréhension du passé ne sont que pure et vaine érudition si elles ne replacent pas les commémorations dans la perspective de l'histoire telle qu'Hérodote, son créateur, l'a conçue il y a 2400 ans : elles doivent livrer une expérience aux générations futures. D'où la nécessité d'un message à transmettre.

Un message à transmettre

Le message est transmis aux hommes du temps présent qui deviennent des porteurs de mémoire aux hommes de demain. Mais quel message ? Et de qui émane-t-il ? L'expérience apprend qu'il est de plus en plus souvent porté par deux messagers : un témoin et l'autorité qui préside.

S'appuyant sur la connaissance et la compréhension du passé, le message dicte un but à atteindre. De ce fait, il est nécessairement circonstanciel tout en respectant quelques grandes tendances qu'on retrouve simultanément dans les commémorations d'une même période.

La plus forte vaut pour tous les temps et tous les lieux : le vainqueur a presque toujours raison : il a gagné parce qu'il était le plus fort, le plus habile, le plus rapide, le plus tenace, etc.

En réaction à cette tendance, une autre se développe depuis quelques années : les victimes prennent le pas sur les héros. Cela se justifie lorsqu'on commémore un massacre de population car la cérémonie n'est pas destinée à honorer des héros. Cela ne l'est plus lorsqu'il s'agit d'honorer des combattants. Les morts d'un maquis détruit à la suite d'une trahison sont les victimes de cette trahison mais avant d'être des victimes, ils sont des combattants de la liberté. A ce titre, ils doivent être considérés comme des héros confrontés dans le cas présent à une défaite.

Dans les batailles et les combats, le seul critère à utiliser pour les juger dans les messages et doit être la mission. Si elle a été remplie, c'est d'une victoire qu'il faut parler quelles que soient les pertes subies par l'unité. À Camerone au Mexique en 1863, la compagnie a pour mission de faire passer un convoi. Le convoi est passé. Elle a payé sa victoire du prix de son existence. Si la mission n'a pu être remplie comme ce fut le cas à Diên Biên Phu en 1954, le message portera sur l'esprit de sacrifice : les combattants sont allés jusqu'à l'extrême limite de leurs forces et de leurs moyens pour tenter de remplir une mission désespérée. Et le message qui leur est dédié justifie l'hommage qui leur est rendu.

Un hommage

Aucune commémoration ne se conçoit sans rendre un hommage aux acteurs de l'événement, à l'auteur de l'œuvre célébrée ou au grand homme. La forme en est libre à une exception d'importance près : le rituel d'hommage aux morts pour la France et aux morts en service commandé.

Vouloir ou seulement tenter d'instituer un rituel d'hommage dans les autres cas ne paraît pas souhaitable. Il convient de l'adapter au cas particulier célébré en respectant et en évitant tout ce qui pourrait susciter une polémique.

L'hommage officiel aux morts se déroule selon un cérémonial défini par un règlement. Il est devenu l'office d'une religion qui remplace l'autel par le monument aux morts, la prédication par le message, le sacrifice rituel par la gerbe de fleurs et la méditation par la minute de silence. Cette religion a pour divinité la République et pour dogmes la devise : liberté-égalité-fraternité et la déclaration des droits de l'homme.

Le culte officiel des morts introduit le fait religieux dans les commémorations. Il incite les croyants de toutes confessions à s'interroger : dans un État laïc s'étant doté de ce qui peut être

considéré comme une religion nationale, leurs religions ont-elles encore une place dans les commémorations ?

Le fait religieux

En posant cette question, on donne une dimension religieuse à toutes les commémorations. Le besoin de mémoire qui tenaille les Français d'aujourd'hui serait donc l'expression d'un sentiment religieux enfoui dans leur subconscient.

C'est pourquoi il appartient aux autorités d'intégrer officiellement, si cela leur est demandé, les religions dans les commémorations : les misères décrites par les gravures de Callot, l'humilité et l'accablement des bourgeois de Calais tels que Rodin le représente, la main coupée du « concerto pour une main gauche » de Ravel sont des sujets de méditation et de prière pour les fidèles de toutes les religions.

AVEC QUI COMMÉMORER ?

La commémoration, telle qu'elle vient d'être présentée est la rencontre d'un événement, plus modestement d'un fait, d'une vie ou d'une œuvre avec la collectivité à laquelle elle est destinée. Cette rencontre n'étant pas spontanée, elle doit être préparée, organisée et entretenue par et pour tous les membres de la collectivité.

La préparation

Préparer, c'est former de bons citoyens selon la définition de Lyautey. Cette préparation commence dès l'enfance dans la famille puis se poursuit durant toutes les études obligatoires et plus tard dans les études et dans la vie professionnelle.

Dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, des professeurs nancéens enseignant aussi bien le français que l'histoire, la géographie ou les sciences voulaient que leurs élèves apprennent l'histoire de leur famille et de leur ville en même temps que l'histoire de France. Eux-mêmes avaient fait leurs études primaires avec des instituteurs ayant rédigé une monographie de leur village. L'existence de familles aux traditions solidement enracinées et la richesse du patrimoine historique de Nancy leur permettaient de réussir dans cette entreprise. Ils n'ont pas fait école. Regrettons-le.

Pour l'avenir, ne désespérons pas. L'engagement pour la généalogie qui ne doit pas se limiter à l'établissement d'arbres généalogiques et la multiplication des visites guidées de monuments, d'entreprises et d'institutions constitue un socle. Se fondant sur lui il devient possible d'apprendre l'histoire de la ville en même temps que l'histoire de France. Rêvons d'un office du tourisme qui proposerait une telle visite aux habitants et aux visiteurs.

Saluons un progrès : un nombre grandissant d'écoliers connaît le couplet des enfants de « la Marseillaise » (Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus...) et le chante lors des hommages aux morts pour la France.

L'organisation

Faire participer les membres de la collectivité concernée repose sur deux actions de natures différentes.

Il s'agit d'abord, de concevoir des manifestations attractives. La multiplication des acteurs y contribue surtout si ce sont des enfants. : les parents et les amis se considèrent obligés d'assister à la cérémonie. La qualité des prestations y contribue également. Les porteurs-drapeaux, les musiques, les chorales et les auteurs de communications dans les colloques en sont conscients. Les lecteurs de message et les autorités le sont moins. Or, ils semblent oublier qu'ils font de la représentation c'est-à-dire qu'ils donnent un spectacle au sens noble du terme.

Il s'agit ensuite d'informer avant la commémoration pour préparer la population concernée et créer le désir de participer, pendant celle-ci si elle dure un certain temps et après afin d'en laisser un souvenir. La diversité des moyens d'information donne aux plus modestes la possibilité de se faire connaître et souvent de s'affranchir des médias traditionnels. L'ordinateur permet de concevoir des affiches de format A3. Il est désormais courant de réaliser des CD qui servent de souvenir et l'on peut imprimer des catalogues dont le prix de revient est faible.

L'entretien de la mémoire

Le rapport de la commission présidée par André Kaspi se conclut par le paragraphe suivant :

« Nous estimons que les commémorations nationales méritent mieux qu'un intérêt passager. Elles ne reflètent pas seulement notre passé. Elles doivent faire l'objet d'attention constante et d'une modernisation continue. Elles affectent notre culture, notre mémoire collective, en un mot, notre avenir. »

Ce qui vaut pour les commémorations nationales vaut également pour les commémorations locales dont les associations d'anciens combattants sont souvent les chevilles ouvrières. Comme elles, elles méritent une attention constante et une modernisation continue car elles sont bien plus qu'un élément de la mémoire collective de la ville ou du village. Les commémorations locales constituent une part d'un patrimoine que chaque citoyen du plus jeune au plus âgé a le devoir de connaître, d'entretenir et de développer.

Henry Dutailly

Président de la commission nationale d'action civique et de mémoire

(1) L'adjectif « politique » est pris ici dans le sens suivant : relatif au pouvoir temporel dans une société organisée » (Robert, tome 5).